



Me BERNASCONI, Avocat associé de  
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY  
FOREST de BOYSSON  
à BOURG EN BRESSE - 9, Avenue Alsace Lorraine

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

**D'UNE MAISON D'HABITATION**  
**Sise à ARVIERE-EN-VALROMEY (01260)**  
**anciennement VIRIEU LE PETIT, 180 chemin du Martinet**

**Sur la Commune de d'ARVIERE-EN-VALROMEY (01260) anciennement  
VIRIEU LE PETIT, 180 Chemin du Martinet,**

Une maison à usage d'habitation avec grange, écuries, combles et terrain  
attenant, l'ensemble cadastré :

- Section B numéro 219, lieudit "180 Chemin du Martinet", pour 03 a 90 ca,
- Section B numéro 1183, lieudit "Le Village", pour 02 a 03 ca.

La maison se compose :

Au rez-de-chaussée : pièce principale, salon, dégagement, salle de bains,  
cabinet de toilettes,

A l'étage : trois pièces à usage de chambres, palier et dégagement,  
Absence de chauffage à l'exception d'un insert dans la pièce principale.

Dépendances : écurie, grange, fenil et deux caves.

Superficie habitable : 107,30 m<sup>2</sup>. Superficie dépendances : 81,75 m<sup>2</sup>.

Ensemble en mauvais état. Les lieux sont actuellement libres de toute occu-  
pation.

## SUR LA MISE à PRIX de 5.000,00 € OUTRE CHARGES

**ADJUDICATION le MARDI 04 MAI 2021 à 14 HEURES**  
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier  
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE  
AU PALAIS DE JUSTICE  
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

**Visite du bien sur place : Mardi 13 Avril 2021 de 15 h à 16 h par la  
SELARL AHRES, Huissiers de Justice associés à BOURG EN BRESSE  
(01000).**

**Pour consulter le cahier des conditions de vente,** s'adresser au Greffe  
du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a  
été déposé.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque  
à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix  
(consignation minimum 3.000 €).

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de la  
SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST DE BOYSSON, -  
tél : 04.74.45.69.23 - courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com.

Pour extrait,  
Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI  
ROZET MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA xxxx 25/03/21